



Nations unies

Modules de formation spécialisée pour la Police des Nations unies 2021

Guide du formateur

Département des Opérations de Paix des Nations unies

COPYRIGHT/NOTE

Les Modules de Formation Spécialisée des Nations unies (MFS, STM en anglais) pour le personnel de police des Nations unies déployé dans les opérations de paix des Nations unies ont été développés par le Service Intégré de la Formation (SIF/ITS en anglais) et la Division Police du Département des Opérations de Paix des Nations unies, en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH), l'Institut des Nations unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) et avec le soutien des États membres et d'autres entités des Nations unies.

Cette version a été publiée pour être utilisée par les États membres dans le cadre de leur formation préalable au déploiement pour les opérations de paix des Nations unies et remplace la version de 2009. La formation s'inscrit dans le cadre des modules de formation de base préalable au déploiement (en anglais, CPTM version 2017) pour tous les casques bleus et doit être dispensée en relation avec ces derniers.

Elle a été approuvée par le Secrétaire général adjoint du Département des Opérations de Paix (DPO) le 12 janvier 2022.

La dernière version des MFS est disponible en ligne sur le site du centre de ressources pour le maintien de la paix : <http://research.un.org/en/peacekeeping-community>. Un lien pour recevoir vos commentaires et recommandations afin d'améliorer le contenu se trouve dans le centre de ressources au même endroit.

Ce document peut être reproduit à des fins éducatives ou non lucratives sans autorisation spéciale du détenteur des droits d'auteur, à condition que la source soit mentionnée. Ce document ne doit pas être vendu.

Toutes les photographies proviennent des Nations unies et du domaine public, sauf indication contraire.

MFS (STM en anglais) de la POLNU (Police des NU, UNPOL en anglais) 2021 V1.0 UN 2021

Service Intégré de la Formation du DOP (SIF, ITS en anglais)

Division de la Politique, de l'Évaluation et de la Formation (DPEF, DPET en anglais)

Département des Opérations de Paix Nations unies – New-York, NY, 10017, États-Unis

Remerciements

Le Service Intégré de la Formation (DOP) souhaite remercier les experts en la matière du système des Nations unies, des États membres et d'autres organisations régionales et internationales qui ont soutenu le processus de rédaction et participé aux ateliers de développement et à la formation pilote.

Une liste complète des représentants des États membres et des agences, fonds et programmes des Nations unies qui ont participé activement aux différents groupes d'élaboration des programmes est jointe en annexe.

Personnes à contacter

Pour toute proposition de mise à jour ou d'amélioration de ce programme, ou pour toute question relative aux modules de formation spécialisée pour la police des NU 2021, veuillez contacter l'équipe en charge de la formation police du SIF (ITS) ou écrire à peacekeeping-training@un.org.

Toute mise à jour pertinente sera affichée et expliquée sur le site Web du centre de ressources pour le maintien de la paix (<http://research.un.org/en/peacekeeping-community>). Les instructeurs sont encouragés à consulter régulièrement ce site.

Préface

Contexte

Toutes les formations au maintien de la paix des Nations unies doivent contribuer à la réussite de la mise en œuvre du mandat. Depuis l'élaboration de la première édition des modules de formation spécialisée pour la police des Nations unies (MFS, STM en anglais) en 2009, des changements significatifs sont intervenus dans les opérations de paix des Nations unies et au sein de la police des Nations unies. Les mandats sont devenus plus complexes et le rôle de la police des Nations unies a considérablement évolué en termes d'ampleur et de portée.

La formation préalable au déploiement est une responsabilité nationale conformément à la résolution 49/37 de l'Assemblée Générale des Nations unies approuvée en 1994 (A/RES/49/37). La formation préalable au déploiement joue un rôle particulièrement important dans la recherche d'une plus grande cohérence. Comme le souligne la Politique générale sur le rôle de la Police des Nations unies (2014.01), la nature multinationale de la Police des Nations unies indique qu'elle représente la communauté mondiale des États plutôt que les intérêts d'une seule nation. Cependant, cette richesse d'expérience qui renforce les composantes Police des Nations unies, a également constitué un défi persistant pour la cohésion et la continuité des efforts, en particulier en ce qui concerne la traduction des normes et standards, des règles et des bonnes pratiques en actions cohérentes par le biais d'une formation pré-déploiement standardisée et systématique.

Afin d'améliorer l'efficacité des plus de 7 000 personnels de la POLNU provenant de 81 pays contributeurs de police grâce à une approche standardisée de la police des Nations unies, le Cadre d'Orientation Stratégique pour la police internationale (COS, SGF en anglais) est entré en vigueur en 2014. Ce cadre d'orientation définit une base commune pour la police des Nations unies et vise à améliorer l'efficacité de la police des Nations unies grâce à des approches plus cohérentes et harmonisées de la sécurité publique, de la réforme de la police et des services de police de du pays hôte.

Objectif

Les modules de formation spécialisée pour la police des Nations unies 2021 (MFS, POLNU 2021) fournissent aux pays contributeurs de forces de police un ensemble de formations standardisées qui préparent leurs personnels aux tâches des opérations de paix des Nations unies, aux aspects liés au C O S (SGF), aux approches de la police des Nations unies, à la protection des civils et aux droits de l'homme avant leur déploiement.

La formation vise à transformer des policiers compétents en Casques bleus compétents, capables de

- Remplir les missions de police requises par les mandats des opérations de paix des Nations unies conformément aux principes et lignes directrices du DOP/DSO et aux normes juridiques internationales qui les sous-tendent.
- Exercer leurs fonctions de police de manière efficace, professionnelle et intégrée ; et
- Démontrer les valeurs fondamentales et les compétences des Nations Unies.

Public cible

Les standards de formation spécialisée préalable au déploiement des Nations unies s'appliquent à tous les policiers individuels (PI, IPO en anglais) sélectionnés par les États membres qui répondent aux critères de sélection fixés par la Division Police (PD en anglais) du Département des Opérations de Paix (DOP).

Les standards de formation pour les unités de police constituées (UPC, FPU en anglais) sont disponibles séparément.

Le Service Intégré de Formation s'est engagé à faire en sorte que le matériel de formation soit "orienté client", facile à utiliser par les formateurs des États membres, et axé sur l'apprentissage des policiers individuels déployés dans le cadre des opérations de paix des Nations unies.

Contenu

1) Aperçu des modules de formation	6
Matériel pédagogique	6
Leçons	6
Activités d'apprentissage	7
2) Séquence pédagogique suggérée	8
3) Évaluation de l'apprentissage.....	9
Outils d'évaluation des modules.....	9
Conseils pour l'évaluation de l'apprentissage	9
4) Préparation des participants	9
5) Analyse de l'apprenant	10
6) Profil de l'instructeur	11
7) Méthodologie de formation.....	11
Principes de l'apprentissage des adultes.....	11
Le modèle BOPPPS	12
8) Schéma du programme d'études	15
9) Documents de référence.....	25
10) Annexe A : Évaluation la formation	28
Évaluation des connaissances.....	28
Participation aux cours.....	28
Évaluation de l'exercice de synthèse (Capstone)	29
Enquête sur le niveau de confiance en soi	31
Évaluation des connaissances avant et après la formation (réponses)	32
11) Annexe B : Remerciements	36

1) Aperçu des modules de formation

Matériel pédagogique

- **Guide du formateur** – Aperçu de la leçon, des méthodes d'apprentissage et des outils d'évaluation de la formation (en annexe A)
- **Leçons** – fiches de cours formateur, logistique des cours, images des diapositives et instructions pour les activités (une pour chaque leçon)
- **Diapositives** – Concepts clés et graphiques pour améliorer l'apprentissage, certaines diapositives font l'objet d'une animation avec déclenchement au clic (une présentation de plusieurs diapositives pour chaque leçon).
- **Cahier d'activités Carana** – Scénarios et instructions pour les activités Carana, exercice de synthèse, espace de réflexion et enquêtes d'auto-évaluation du niveau de confiance en soi avant et après la formation.
 - Version à l'attention des formateurs contenant les réponses attendues et des notes pour guider les discussions et les activités
 - Version à l'attention des participants
- **Évaluation des connaissances avant et après la formation** - Test de connaissances composé de 17 questions couvrant les 11 leçons des MFS (STM)
 - Version à l'attention des formateurs contenant les bonnes réponses
 - Version à l'attention des participants

Recommandation : Imprimez un cahier d'activités Carana pour chaque participant.

Leçons

La formation contient onze modules :

1. Présentation de la Police des Nations unies (POLNU/UNPOL)
2. Le Commandement de la Police dans le contexte des Nations unies
3. Introduction à l'administration de la Police des Nations unies
4. Politique de Diligence Vouluée en matière de Droits de l'Homme (PDVDH)
5. Police Orientée vers la Communauté (POC, COP en anglais)
6. Police Guidée par le Renseignement (PGR, ILP en anglais)
7. Renforcement des Capacités et Développement (RCD, CBD en anglais)
8. Suivi, Mentorat et Conseil (SMC, MMA en anglais)
9. Protection des Civils (PDC, POC en anglais) par la Police des Nations unies
10. Usage de la force et des armes à feu par la Police des Nations unies
11. Appréhension, arrestation et détention dans le cadre des opérations de paix des Nations unies

Chaque leçon suit une structure standard :

- Aperçu de la leçon
 - Objectif
 - Pertinence
 - Objectifs pédagogiques
 - Contenu de la leçon
- Plan de la leçon
- Diapositives, activités et notes à l'attention du formateur
- Résumé des messages clés
- Références

Chaque leçon comprend des notes pédagogiques pour guider les formateurs dans l'enseignement de la leçon.

Activités d'apprentissage

Des activités d'apprentissage proposées de manière efficace sont essentielles au succès de cette formation. Les cours magistraux ont été réduits pour permettre aux participants d'apprendre par le biais d'activités réalistes et pertinentes qui encouragent la pensée critique. Ces activités nécessitent une préparation minutieuse de la part des formateurs afin qu'ils puissent aider les participants à atteindre les résultats d'apprentissage souhaités. Les activités d'apprentissage comprennent des instructions détaillées et les résultats escomptés. Les résultats attendus ne sont pas exhaustifs et servent de base à l'animateur afin de procéder à un débriefing significatif de chaque activité.

Afin de coller le plus possible à la réalité et de permettre aux participants de s'exercer à appliquer les concepts dans des situations concrètes, cette formation utilise la mission fictive des Nations unies au Carana (Mission d'Assistance des Nations unies au Carana, MANUC, UNAC en anglais) comme base de travail. L'exploration de Carana, de sa géographie, de sa population, de sa police et de sa situation en matière de sécurité correspond également aux types d'informations que les participants devront apprendre à gérer lors d'une véritable mission. Ainsi, le pays fictif du Carana est plus qu'un cadre pour les activités, il fournit des concepts clés que les apprenants peuvent appliquer sur le terrain.

Les activités suivantes, basées sur le Carana, sont incluses tout au long de la formation et viennent s'ajouter aux activités intégrées dans les leçons. Les activités renforcent et relient les concepts, en fournissant un contexte du point de vue du policier individuel.

- Activité 1 Carana : Présentation du Carana
- Activité 2 Carana : Perspective de la police orientée vers la communauté
- Activité 3 Carana : Police guidée par le renseignement et rapports
- Activité 4 Carana : Renforcement des capacités et développement, et diligence voulue en matière de droits de l'homme
- Activité 5 Carana : Police guidée par le renseignement et protection des civils

En plus des cinq activités Carana incluses dans la formation, celle-ci se termine par un exercice de synthèse qui aide les formateurs à évaluer l'état de préparation des participants à leur travail en tant que PI. L'exercice de synthèse est simple, mais il englobe des éléments de tous les modules de la formation spécialisée 2021 de la POLNU et donne aux participants l'occasion de démontrer leurs connaissances, leurs compétences et leurs aptitudes, et de réfléchir à ce qu'ils ont appris. Il consiste en quatre scénarios différents et se déroule également au Carana.

Les activités sont généralement organisées autour de sous-groupes. En fonction de leur propre expérience et de leurs capacités, les formateurs sont invités à modifier la taille des groupes et le cadre de travail, le cas échéant.

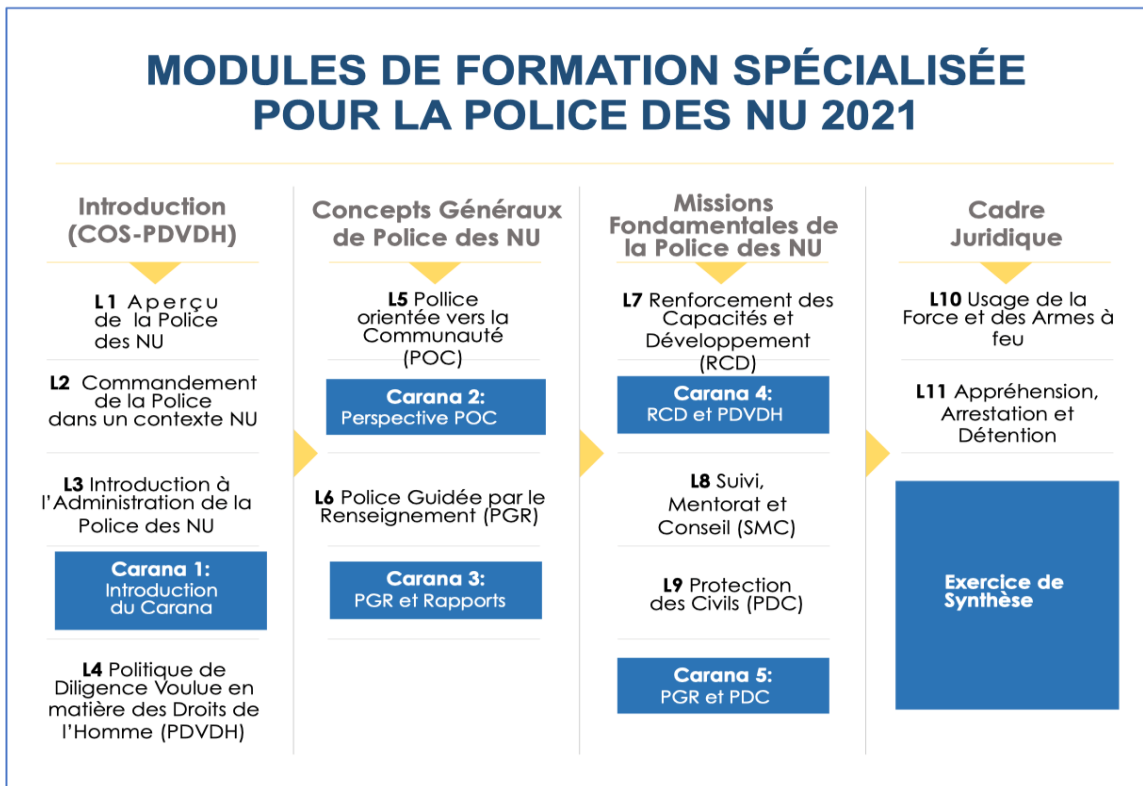
Recommandations : lisez attentivement toutes les instructions de l'activité et les résultats attendus. Ajoutez vos propres réflexions et expériences aux commentaires figurant sur les fiches de cours.

2) Séquence pédagogique suggérée

La séquence pédagogique suggérée se trouve dans le graphique ci-dessous. Les 11 leçons composant les MFS peuvent être regroupées en quatre blocs : Introduction au Cadre d'Orientation Stratégique pour la police internationale (COS) et à la Politique de Diligence Vouluée des Nations unies en matière de Droits de l'Homme (PDVDH), Concepts Généraux de la Police, Missions Fondamentales de la POLNU et Cadre Juridique.

Les leçons se suivent de manière chronologique et sont entrecoupées d'exercices « Carana » pour améliorer l'apprentissage. La formation se termine par un exercice de synthèse (Capstone), conçu pour permettre aux stagiaires d'appliquer leurs connaissances et compétences nouvellement acquises dans le cadre de cet exercice de synthèse et d'intégration.

Les directeurs de stage sont tenus de se familiariser avec les modules de formation et de concevoir le programme de formation en conséquence. La formation de la POLNU relative aux MFS 2021 peut être dispensée en une semaine (cinq jours). Les directeurs de stage peuvent en décider autrement. Si la formation se répartit sur plusieurs semaines, elle permettra aux participants de mieux absorber le contenu et de retenir davantage les éléments clés. Les directeurs de stage ou les instructeurs peuvent adapter le programme en fonction des besoins des apprenants, des ressources et de la logistique.



3) Évaluation de l'apprentissage

Outils d'évaluation de la formation

L'évaluation de l'apprentissage fait partie intégrante d'une formation efficace. Elle indique dans quelle mesure les résultats escomptés de l'apprentissage ont été atteints et peut fournir des informations précieuses sur les moyens de renforcer la formation pour les prochaines sessions. La formation comprend les possibilités suivantes d'évaluation de l'apprentissage :

- Évaluation de début de formation (connaissances)
- Enquête sur le niveau de confiance en soi avant le cours
- Activités d'apprentissage (dans le cadre des leçons et des activités Carana)
- Discussions
- Exercice de synthèse (Capstone)
- Évaluation de fin de formation (connaissances)
- Enquête sur le niveau de confiance en soi après le cours

Recommandations : Utilisez le modèle d'évaluation de l'apprentissage dans le cahier d'activités Carana (annexe A) pour aider à documenter les performances des participants à la formation.

Conseils pour l'évaluation de l'apprentissage

1. Prévoir d'évaluer l'apprentissage de manière informelle et plus formelle.
Les moyens informels sont les suivants
 - Observation
 - Échanges
 - Analyse de la participation aux activités d'apprentissage
 - Réflexion sur les réponses dans le cadre des sessions de brainstorming et de discussion de groupe.Les moyens formels sont les tests écrits, les tests oraux et les démonstrations.
2. Utilisez les *activités d'apprentissage* pour évaluer l'apprentissage. Si les participants peuvent répondre aux questions, s'engager dans une discussion, faire rapidement les exercices, répondre aux questions avec précision, c'est qu'ils ont assimilé le contenu.
3. Obtenez un feedback de la part des participants. Invitez les participants à donner fréquemment leur avis.
4. Intégrer des tests réguliers et des « mini-questionnaires » lors de la dispense des cours. À des moments opportuns de la formation, testez les participants. Utilisez le test comme outil de soutien à l'apprentissage et comme outil d'évaluation.
5. Veillez à ce que le programme de formation soit suffisamment souple pour que, si les tests révèlent que les participants n'apprennent pas assez, vous puissiez revoir les contenus et combler les lacunes.

4) Préparation des participants

Les participants doivent effectuer les travaux préparatoires suivants :

- **Les modules de formation de base préalable au déploiement** (MFBP 2017) représentent les connaissances essentielles requises par l'ensemble du personnel de maintien de la paix – militaires, policiers, et civils – pour fonctionner efficacement dans le cadre d'une opération de paix des Nations unies. Les MFBP sont destinés à fournir à l'ensemble du personnel de maintien de la paix une compréhension commune des principes de base, des lignes directrices et des politiques de maintien de la paix des Nations unies afin de s'assurer que les opérations de paix des Nations unies peuvent fonctionner efficacement de manière cohérente. Il est donc recommandé que tous les participants suivent les modules de formation de base préalable au déploiement (MFBP 2017) comme pré-requis avant cette formation ou que les MFS 2021 de la POLNU soient dispensés en combinaison avec les MFBP.

Les MFBP peuvent être téléchargés en cliquant sur ce lien : https://peacekeepingresourcehub.un.org/en/training/pre-deployment/cptm/intro_

- Le **cadre d'orientation stratégique (COS) pour la police internationale** vise à renforcer l'efficacité de la police des Nations unies grâce à des approches plus cohérentes et harmonisées en matière de sécurité publique, de réforme de la police et de soutien aux services de police du pays hôte, et de permettre un recrutement plus élaboré du personnel possédant les qualifications et les compétences spécialisées nécessaires pour répondre aux exigences et aux défis contemporains du maintien de la paix. Ce programme de formation rend le COS opérationnel.

Les documents du COS (SGF) peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : <https://police.un.org/en/strategic-guidance-framework-international-policing>

- **Cahier d'activités Carana et documents d'appui** – Le cahier d'activités Carana et les documents d'appui fournissent une information de base complète sur le Carana et devraient être partagées avec les participants avant la formation. Les activités d'apprentissage auront plus d'impact si les participants ont une bonne compréhension de l'environnement du Carana.

5) Analyse de l'apprenant

Les différents groupes d'apprenants ont des bases d'expérience et de connaissances variées. Ceux qui ont une expérience du maintien de la paix auront encore besoin de s'informer sur les nouveaux développements rencontrés par les missions. Ceux qui n'ont pas d'expérience en matière de maintien de la paix devront couvrir l'ensemble du contenu des MFS. Les personnes peu familiarisées avec le maintien de la paix au niveau international peuvent avoir besoin de faire un travail indépendant, hors programme pour apprendre les contenus essentiels.

Encouragez l'auto-évaluation et l'apprentissage autonome. Incitez les participants à :

- Auto-évaluer leurs connaissances et compétences actuelles dans chaque domaine;
- Contrôler leur propre apprentissage et continuer à assimiler de nouveaux contenus jusqu'à ce qu'ils soient convaincus de les

connaître ;

- Être des apprenants actifs, disciplinés en assumant leur part de responsabilité pour être prêts, aptes à l'emploi.

Recommandation : utilisez l'enquête sur le niveau de confiance en soi et l'évaluation du début de formation (annexe A) pour évaluer le niveau d'expérience et les connaissances des participants sur les thèmes abordés durant la formation.

6) Profil de l'instructeur

Ce kit de formation sera mieux présenté par des instructeurs qui maîtrisent déjà les MFBP 2017 et qui ont une expérience préalable dans une opération de paix des Nations unies, de préférence avec un mandat de protection des civils. Les leçons 4, 10 et 11 seront mieux maîtrisées par un instructeur ayant une formation juridique. En outre, les formateurs doivent bien connaître les techniques et méthodes pédagogiques pour adultes et la conduite d'exercices basés sur des scénarios.

Tous les formateurs sont encouragés à adopter une approche méthodologique/pédagogique qui met l'accent sur l'apprentissage par l'expérience et la collaboration, permettant aux participants de partager leurs connaissances et leurs expériences et de contribuer de manière dynamique au processus d'apprentissage. Cette approche se concentre sur les besoins, les intérêts et les styles d'apprentissage des participants afin de garantir la pertinence et la rétention du contenu et met l'accent sur la participation active des apprenants par le biais d'un apprentissage axé sur la pratique.

Les présentations PowerPoint doivent servir davantage de support que d'élément central à la session de formation. Si cela est possible (et facile), les formateurs devraient utiliser d'autres méthodes et techniques pédagogiques créatives pour améliorer les connaissances des participants et pour faciliter l'interaction entre tous les acteurs impliqués, afin d'aboutir à une réflexion et à des solutions communes.

7) Méthodologie de la formation

Principes de l'apprentissage des adultes

La formation variera selon les unités dans les différents pays contributeurs en forces de police, en fonction des priorités et des ressources. Cependant, certaines caractéristiques fondamentales de la formation doivent être respectées lors de l'organisation d'une formation pré-déploiement :

- La formation doit être interactive et encourager la participation des stagiaires.
- La formation doit être spécifique à la mission ; dans la mesure du possible, il est conseillé aux formateurs d'utiliser des exemples tirés de la mission dans laquelle les stagiaires seront déployés.
- La méthodologie de formation doit permettre aux participants d'appliquer ce qu'ils apprennent dans des situations pertinentes et réalistes.

Le modèle BOPPPS

Le modèle BOPPPS est un cadre efficace pour vous aider à planifier et à animer des leçons qui favorisent l'apprentissage. Il comporte six étapes principales dans un cycle de cours standard.

1. Lien avec la leçon précédente « **B**ridge-in en anglais »
2. **O**bjectif/Résultat
3. **P**ré-évaluation
4. Apprentissage **P**articipatif
5. **P**ost-évaluation (fin de formation)
6. **S**ynthèse (résumé)

Reportez-vous au graphique du BOPPS dans les pages suivantes pour savoir comment appliquer le modèle pour animer les leçons des MFS 2021 de la POLNU.

BOPPPS at a glance²⁰²¹

Trainer

Bridge-in

Take the path less travelled: create controversy, challenge participants; e.g. tell an anecdote, present a critical statement or interesting facts

Participants

Trainer

Outcome

Use action verbs when phrasing your Outcome. Check Bloom's Taxonomy for details.

Tell them what you want them to focus on, i.e. skills, knowledge, behaviour, attitudes or values.

Create a shared focus with the participants.

Participants

Trainer

Pre-Assessment

Ask participants to raise hands when they know the answer to your question for a simple, interactive and precise assessment.

Find out

- I. What knowledge participants have that you need to connect to,
- II. What their learning gap is,
- III. How you have to adjust your lesson and
- IV. Which participant has knowledge that you can use.

Participants

13

BOPPPS at a glance²⁰²¹

Trainer

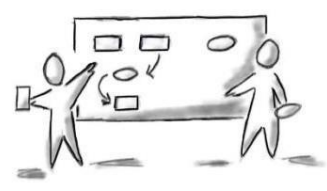
I. Get participants actively involved.

II. Give participants the opportunity to experience what you want them to understand.

III. Adults are not empty vessels, they bring a lot of knowledge and experience to the class –allow them to use it.

IV. Inspire them to get the best learning outcomes.

V. Use different methods for a change of pace.



P

articipatory

I. Get actively involved in achieving the Outcome of the lesson.

II. Find solutions by putting your own ideas to the test.

Participants

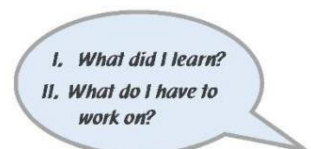
Trainer

! Assess achievements based on the predefined learning Outcome.

I. What did participants learn?

II. Did they achieve the Outcomes?

III. Which gaps still have to be addressed?



P

ost-Assessment

I. What did I learn?

II. What do I have to work on?

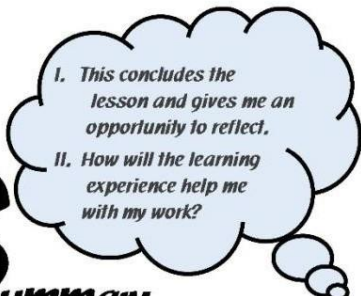
Participants

Trainer

! Enforce correct answers.

Rectify incorrect answers.

Fill in the blanks.



S

ummary

I. This concludes the lesson and gives me an opportunity to reflect.

II. How will the learning experience help me with my work?


Participants

Trainer

I. Wrap up the lesson.

II. Present a way ahead.

III. Introduce future lessons and other learning opportunities.



Participants

Adapté par Philipp Bovensiepen

14

8) Schéma du programme d'études

Leçon/Activité		Objectif	Objectifs d'apprentissage	Contenu
1	Présentation (aperçu) de la Police des Nations unies (POLNU)	Permettre aux participants de comprendre clairement la mission et le mandat de la Police des Nations unies (POLNU/UNPOL).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discuter en quoi le travail de la Police des NU diffère de celui des activités de police au niveau national ▪ Décrire la mission et le mandat de la Police des NU ▪ Identifier les fonctions permanentes essentielles de la Police des NU ▪ Expliquer comment les performances de la Police des NU doivent refléter les principes identifiés dans le cadre d'orientation stratégique pour les activités de police au niveau international (COS/SGF) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité pédagogique transitionnelle ▪ Mission et mandat de la POLNU ▪ La POLNU en bref ▪ Cadre d'orientation stratégique (COS/SGF) pour les activités de police au niveau international ▪ Coordination des activités de la POLNU depuis le siège des Nations unies
2	Le Commandement de la Police dans le contexte des Nations unies	Familiariser les participants avec la structure de commandement de la police des Nations unies dans les opérations de maintien de la paix et les sensibiliser au système de responsabilité dans le contexte des Nations unies.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Illustrer l'importance d'un leadership efficace dans l'environnement d'une mission des NU ▪ Décrire les trois niveaux de leadership et d'autorité ▪ Lister les personnes devant lesquelles les policiers des Nations unies sont responsables 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Leadership, gestion, commandement dans le contexte des Nations unies ▪ Niveaux d'autorité et chaîne de commandement ▪ Coopération policière et militaire des Nations unies ▪ Responsabilité et mesures de contrôle
3	Introduction à l'Administration de la Police des NU	Fournir aux policiers individuels (PI) une vue d'ensemble de la structure générale du pilier administration de la composante police des NU et des tâches principales de ses unités internes, ainsi que du cadre réglementaire en vigueur avec lequel les PI doivent être familiarisés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expliquez l'approche des trois piliers de la structure de la POLNU ▪ Identifier les principales activités liées à la gestion des ressources humaines concernant le personnel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Structure interne du pilier Administration de la police ▪ Gestion des ressources humaines ▪ Gestion des connaissances et des dossiers

			<p>de police (PI)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Illustrer pourquoi un mécanisme de gestion des connaissances et des dossiers est mis en place ▪ Expliquer le rôle de l'unité chargée de la formation et du développement. ▪ Énumérer les six unités du pilier Administration de la police 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation et perfectionnement ▪ Logistique de la police ▪ Normes professionnelles ▪ Planification et budget ▪ Hygiène et sécurité, et sécurité au travail
--	--	--	---	---

Leçon/Activité		Objectif	Objectifs d'apprentissage	Thèmes
Activité 1 Carana : Introduction		Présenter la mission de Carana et souligner la complexité de l'environnement des missions des Nations unies	Comparez et opposez la situation au Carana avec les services de police dans les pays des participants	
4	Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme (PDVDH – HRDDP)	Familiariser les PI avec les responsabilités et les perspectives qui découlent de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme (PDVDH des NU – UN HRDDP en anglais) dans le cadre de l'appui des Nations unies aux forces de sécurité non onusiennes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Illustrer les responsabilités en matière de diligence voulue qui incombent à la POLNU lorsqu'elle fournit un appui ▪ Énumérer les principaux éléments de l'évaluation des risques de la PDVDH ▪ Décrire les mesures d'atténuation possibles pour prévenir les violations des droits de l'homme associées aux opérations conjointes ou au soutien opérationnel ▪ Expliquer comment la PDVDH peut servir de levier pour faire avancer l'agenda de la police des NU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Principes de base de la PDVDH ▪ Champ d'application ▪ Évaluation des risques ▪ Mesures d'atténuation ▪ Contrôle du respect des règles et intervention ▪ Modalités de la mission pour la mise en œuvre de la PDVDH

5	La Police Orientée vers la Communauté	Permettre à la police des Nations unies de comprendre la portée et les concepts de base de la philosophie de la police orientée vers la communauté (POC) dans le contexte du maintien et de la consolidation de la paix.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expliquer le concept de la POC ▪ Décrire les avantages de la POC ▪ Expliquer les quatre éléments essentiels de la POC ▪ Illustrer le processus de résolution des problèmes ▪ Identifier les défis de la mise en œuvre de la POC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Qu'est-ce que la police orientée vers la communauté (POC) ? ▪ Principaux documents de référence ▪ Les avantages de la POC ▪ Quatre éléments essentiels de la POC ▪ Résolution des problèmes ▪ Mise en œuvre de la POC ▪ Contraintes, risques et défis
Activité 2 Carana : La perspective de la police orientée vers la communauté		Illustrer les opportunités et les défis potentiels liés à la POC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser la situation au Carana et élaborer des stratégies et opportunités potentielles face aux défis d'un point de vue de la POC 	
6	La Police Guidée par le Renseignement (PGR)	Fournir aux participants une compréhension générale de la portée et des concepts de base de la police guidée par le renseignement (PGR/ILP) dans les opérations de paix et des incidences pour le travail des PI au quotidien	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expliquer le concept et les avantages de la PGR dans le contexte des opérations de paix des NU ▪ Illustrer le lien entre information/renseignement /cycle du renseignement ▪ Décrire les activités quotidiennes liées à la PGR dans les opérations de paix ▪ Illustrer les incidences de la PGR sur le renforcement des capacités et le développement ▪ Identifier les différentes parties d'un rapport des NU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le rôle de l'information ▪ Contexte et définitions ▪ Objectif et concept du cadre d'orientation stratégique (COS/SGF) ▪ Information/Renseignement/Cycle du renseignement ▪ La relation entre la PGR et la POC ▪ Activités quotidiennes liées à la PGR ▪ Avantages de la PGR ▪ Rapports

Leçon/Activité	Objectif	Objectifs d'apprentissage	Thèmes	
Activité 3 Carana : Police guidée par le renseignement et rapports	Illustrer l'importance d'une police guidée par le renseignement et d'un signalement adéquat pour protéger les civils, les enfants, les personnes ayant subi des violences sexuelles basées sur le genre (VSBG, SGBV en anglais) ou des violences sexuelles liées au conflit (VSLC, CRSV en anglais), et tout autre groupe vulnérable	Évaluer une situation au Carana et rédiger un rapport succinct identifiant les besoins, les menaces et les solutions potentielles concernant la protection des civils, des enfants, des personnes victimes de violences sexuelles et sexistes ou de violence sexuelles liées au conflit, et des autres groupes vulnérables		
7	Renforcement des Capacités et Développement	Présenter l'approche de la POLNU en matière de renforcement des capacités et de développement (RCD, CBD en anglais)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les activités de RCD de la POLNU ▪ Expliquer l'impact à long terme du RCD par rapport à l'impact à court terme des opérations de la POLNU ▪ Discuter du lien entre le RCD et l'objectif final visé / stratégie de sortie de la POLNU ▪ Indiquer les différentes phases du processus du RCD ▪ Illustrez les cinq domaines et les cinq dimensions du RCD de la POLNU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif du renforcement des capacités et du développement de la POLNU ▪ Impact du renforcement des capacités et du développement de la POLNU ▪ Processus de renforcement des capacités et du développement ▪ Analyse du renforcement des capacités et du développement ▪ Outils du renforcement des capacités et du développement
Activité 4 Carana :	Renforcement des Capacités et Développement – Politique de Diligence Voulu en matière de Droits de l'Homme	Pour illustrer l'importance d'une approche structurée lors d'une analyse en matière de RCD	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser une situation au Carana du point de vue du RCD ▪ Sur la base de l'analyse, relier les domaines et les dimensions relatifs au RCD à l'aide d'une grille d'analyse 	

8	Suivi, Mentorat et Conseil	Fournir aux participants une compréhension claire des concepts et stratégies de base de la police des NU en ce qui concerne le Suivi, le Mentorat et le Conseil (SMC/MMA), afin de mieux soutenir le personnel et les institutions chargées de l'application de la loi dans un environnement d'après-conflit.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir le suivi, le mentorat et le conseil (SMC) ▪ Identifier le cadre d'orientation et de politique des NU sur le SMC dans les opérations de paix des NU. ▪ Expliquer le rôle du SMC dans le développement des capacités des institutions nationales chargées de l'application des lois ▪ Expliquer le rôle d'un mentor/conseiller dans les opérations de paix. ▪ Discuter des principes de base du SMC ▪ Décrire le processus SMC ▪ Identifier les défis liés au SMC ▪ Illustrer les approches permettant d'appliquer efficacement le SMC à la mise en œuvre du mandat ▪ Identifier les éléments des rapports et la documentation liés au SMC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction aux notions de suivi, mentorat et conseil ▪ Le concept SMC dans les opérations de paix des NU ▪ Défis liés au SMC ▪ Rapports et documentation liés au SMC
---	----------------------------	---	--	---

Leçon/Activité		Objectif	Objectifs d'apprentissage	Thèmes
9	Protection des Civils par la Police des NU	Présenter le rôle de la police des Nations unies dans la protection des civils (PDC) tel qu'il est souligné dans les directives liées à la PDC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expliquer le rôle de protection de la Police des Nations unies dans le cadre de la PDC ▪ Identifier les activités des PI dans les trois niveaux (tiers ou volets) et dans chacune des quatre phases opérationnelles du concept de PDC ▪ Illustrer l'approche intégrée dans la PDC ▪ Expliquer le mécanisme de coopération dans les opérations liées à la PDC menées conjointement par les composantes civile et militaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mission et rôle de la POLNU dans la PDC ▪ L'approche à trois niveaux et le rôle de la POLNU ▪ Les quatre phases opérationnelles et la POLNU ▪ Coopération avec les autres composantes de la mission
Activité 5 Carana : Police guidée par le renseignement et protection des civils		Illustrer l'importance de l'identification et du signalement adéquat des incidents liés à la protection des civils	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser les événements d'une patrouille pour identifier les incidents liés à la PDC ▪ Recommander quelles unités de la mission et quels partenaires devraient recevoir les informations et les types de rapports requis 	
10	Usage de la Force et des Armes à feu par la Police des NU	Faire comprendre les implications en matière de droits de l'homme liées à l'usage de la force par les représentants chargés de l'application des lois	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer les principes relatifs à l'usage de la force sur la base des normes internationales applicables en matière de droits de l'homme ▪ Expliquer dans quelles circonstances et selon quelles procédures le recours à la force et/ou aux armes à feu est autorisé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définitions ▪ Base juridique du recours à la force par la police des Nations unies ▪ Principes d'usage de la force, y compris des armes à feu ▪ Usage des armes à feu

			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déterminer quels sont les moyens de recours à la force et/ou aux armes à feu adaptés à différentes situations, typiques des opérations de paix 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsabilités de la POLNU ▪ Conséquences de l'usage de la force
11	Procédures d'arrestation et de détention	Familiariser les participants avec les normes internationales en matière d'appréhension, d'arrestation et de détention que la police de l'État hôte et la POLNU doivent respecter dans leurs activités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décrire les normes internationales en matière de procédure à suivre et de traitement dans des conditions humaines en ce qui concerne l'appréhension, l'arrestation et la détention ▪ Expliquer les procédures d'appréhension, d'arrestation et de détention dans les opérations de paix, ainsi que les rôles et responsabilités du personnel des NU ▪ Décrire les procédures spéciales en cas de détention d'enfants ▪ Respecter les procédures relatives à la libération ou à la remise des détenus au pays hôte 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définitions clés ▪ Procédure à suivre lors d'une arrestation et détention ▪ Traitement dans des conditions humaines en détention ▪ Contrôle des lieux de détention de la police ▪ POP du DOP sur la détention dans les opérations de paix
Exercice de synthèse (Capstone)		Illustrer la complexité du travail d'un PI et l'importance de l'esprit critique et le recours aux orientations des Nations unies pour résoudre les problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démontrer les connaissances, les aptitudes et les compétences acquises à travers les 11 leçons de la formation 	

9) Documents de référence

Cadre d'Orientation Stratégique (SGF)

- Lignes directrices du DOMP/DAM sur l'administration de la police dans les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales des Nations unies 2016.26 (DPKO/DFS Guidelines on Police Administration in United Nations Peacekeeping Operations and Special Political Missions)
- Lignes directrices du DOMP/DAM sur les opérations de police dans les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales des Nations unies 2015.15 (DPKO/DFS Guidelines on Police Operations in United Nations Peacekeeping Operations and Special Political Missions)
- Lignes directrices du DOMP/DAM sur le commandement de la police dans les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales des Nations unies 2015.14 (DPKO/DFS Guidelines on Police Command in United Nations Peacekeeping Operations and Special Political Missions)
- Principes directeurs du DOMP/DAM sur le renforcement des capacités et le développement 2015.08 (DPKO/DFS Guidelines on Police Capacity Building and Development)

Manuels de la Police des NU

- Manuel du DOMP/DAM sur le Suivi, le Mentorat et le Conseil de la Police dans les opérations de paix 2017 (DPKO/DFS Manual Police Monitoring, Mentoring and Advising in Peace Operations)
- Manuel du DOMP/DAM sur la Police Orientée vers la Communauté dans les opérations de paix Réf. 2018.04 (Manuel DPKO/DFS "Community-oriented Policing in Peace Operations)
- Manuel du Département des opérations de maintien de la paix sur la planification de la police en fonction de la mission (2017.13)

Politiques et orientations du Département des Opérations de Paix

- Politique générale du DOMP/DAM sur le rôle de la police des Nations unies dans les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales (2014.01)
- DOMP/DP Guidelines for United Nations Police Officers on Assignment with Peacekeeping Operations (DPKO/PD/2006/00135) (révisé prochainement)
- DOMP/DP Guidelines for Formed Police Units on Assignment with Peace Operations (DPKO/PD/2006/00015) (révisé prochainement, en anglais uniquement)
- Directives DOP/DAO (Département de l'Appui Opérationnel) pour les équipes de police spécialisées affectées aux opérations de paix des Nations unies (2019.34)
- Politique du DOP/DAO en matière d'autorité, de commandement et de contrôle dans les opérations de maintien de la paix des Nations unies (2019.23)
- Politique (révisée) du DOMP/DAM sur les unités de police constituées dans les opérations de maintien de la paix des Nations unies (2016.10) (révisée à venir)
- Politique du DAP/DOMP/DAM sur la responsabilité en matière de conduite et de discipline dans les missions sur le terrain (2015.10)
- Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme DOMP/DAM Nations unies (2011.xx)
- Lignes directrices du DOMP/DAM sur l'intégration de la dimension de genre dans le travail de la police des Nations unies dans les missions de maintien de la paix 2008 (DPKO/DFS Guidelines on Integrating Gender Perspectives into the work of United Nations Police in Peacekeeping Missions)
- Politique du DOP sur la protection des civils dans les opérations de maintien de la

paix des Nations unies (2019.17)

- Politique du DOP-DAPC-SRSG-SVC-BHCDH sur les missions sur le terrain sur la prévention de la violence contre les femmes et les enfants, et répondre aux VSLC (2019.35)
- Politique du DOMP en matière de renseignement pour le maintien de la paix (2019.08)
- Lignes directrices du DOP sur les mécanismes de coordination conjointe des forces militaires et de police dans les opérations de paix (2019.16)
- Politique du DOP/DAPC en matière de gestion des connaissances et d'apprentissage organisationnel (DPO 2020.11 / DPPA 2020.2)
- DOP, DAPC et DSS Procédures opérationnelles permanentes sur le traitement de la détention dans le cadre des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales des Nations unies Réf. 2020.13
- Manuel sur les opérations multidimensionnelles de maintien de la paix des Nations unies, (2003, 92.) du Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies (DOMP),
- DOMP/DP (Division Police) Directive pour les chefs des composantes de police des OMP (2006.25) (révisée prochainement)
- DOMP-DAM-BHCDH Politique sur les droits de l'homme dans les OP et les PM
- DOMP/DAM/DAPC Politique sur la protection des enfants dans les opérations de paix des Nations unies (2017.11)
- Principes de base sur l'usage de la force et des armes à feu par les services en charge de l'application des lois (1990)

Résolutions du Conseil de sécurité

- Résolutions du Conseil de sécurité : 2185 (2014) et 2382 (2017) sur la Police, et 2447 (2018) sur l'appui des Nations unies dans les secteurs de la police, la justice et l'administration pénitentiaire.
- Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et toutes les résolutions ultérieures sur les femmes, la paix et la sécurité
- Résolutions du Conseil de sécurité 1612 (2005) et toutes les résolutions ultérieures sur les enfants et les conflits armés
- Résolutions du Conseil de sécurité 2378 (2017), 2436 (2018) et résolutions ultérieures sur la performance ; et 2518 (2020) et toutes les autres résolutions sur la sûreté et la sécurité des casques bleus.

Autres ressources

- Politique de diligence voulue des Nations unies en matière de droits de l'homme, UN Doc A/67/775- S/2013/110, 5 mars 2013.
- Note d'orientation de la PDVDH, <http://hrbaportal.org/wp-content/files/Inter-Agency-HRDDP-Guidance-Note-2015.pdf>
- Bulletin du Secrétaire général sur le caractère sensible, la classification et le traitement de l'information (ST/SGB/2007/6)
- Guide de développement des compétences du BGRH des NU (OHRM)
- Manuel de l'ONUDC sur la responsabilité, le contrôle et l'intégrité
- Charte des Nations unies, 1945
- Principes et lignes directrices des opérations de maintien de la paix des Nations unies, également connus sous le nom de "doctrine Capstone", 2008

- Politique de diligence voulue des Nations unies en matière de droits de l'homme concernant l'appui des Nations unies aux forces de sécurité non onusiennes - PDVDH (S/2013/110)
- Boîte à outils des meilleures pratiques standard de la police des Nations unies sur le genre et le maintien de la paix internationale
- Politique des Nations unies en matière d'évaluation et de planification intégrées (2013)
- Code de déontologie pour les personnels en charge de l'application des lois (1979) [<https://www.un.org/ruleoflaw/blog/document/code-of-conduct-for-law-enforcement-officials/>]
- OHCHR Training Series N.5, Human Rights and Law Enforcement : manuel de formation aux droits de l'homme pour la police, pages 84-90 [<http://www.ohchr.org/Documents/Publications/training5en.pdf>]
- Convention relative aux droits de l'enfant (1989) [<https://www.ohchr.org/Documents/ProfessionalInterest/crc.pdf>]
- Ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement (1988) [<https://www.un.org/ruleoflaw/blog/document/body-of-principles-for-the-protection-of-all-persons-under-any-form-of-detention-or-imprisonment/>]
- POP sur la prévention, les enquêtes et les poursuites concernant les crimes graves commis contre le personnel dans le cadre des opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales des Nations unies 2020.18
- Les règles de Nelson Mandela

10) Annexe A : Évaluation de la formation

Nom du participant	
Dates de la formation	
Lieu de formation	
Formateurs	

Évaluation des connaissances

Résultats de l'évaluation du début de formation	%	Résultats de l'évaluation de fin de formation	%
---	---	---	---

Participation aux cours

Veillez cocher la case qui décrit le mieux le niveau de participation du participant aux **discussions et aux activités du cours**. La grille d'évaluation ci-dessous n'est qu'un guide. D'autres critères plus appropriés peuvent être utilisés selon les circonstances.

Pas de participation	Participation minimale	Participation moyenne	Participation supérieure à la moyenne	Participation exemplaire
<ul style="list-style-type: none"> • N'a pas participé aux activités et discussions • N'a démontré aucune préparation de ce cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation limitée à quelques activités et discussions • N'a pas posé de questions • N'a démontré aucune préparation de ce cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à certains activités et discussions • Questions posées • A démontré une forme de préparation de ce cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation active dans presque toutes les activités • Contribution à plusieurs discussions • A posé plusieurs questions • A démontré une réelle préparation de ce cours 	<ul style="list-style-type: none"> • A pris la direction des activités • A sollicité l'avis de des membres de l'équipe • A démontré une grande rigueur dans la préparation de ce cours • Contribution aux discussions • Questions posées démontrant son esprit critique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur la participation :

Évaluation de l'exercice de synthèse (Capstone)

Veillez cocher la case qui décrit le mieux le niveau des connaissances du participant acquises pendant la formation, tel qu'il l'aura démontré à travers l'exercice de synthèse.

La grille d'évaluation ci-dessous n'est qu'un guide et d'autres critères d'évaluation plus adaptés peuvent être utilisés selon les circonstances.

Nom :

Capstone						5
1 CoP	Préparer une présentation sur le thème de la sécurité des élections à l'intention des partenaires habituels dans le contexte de la police orientée vers la communauté et sur la manière dont elle les affecte.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<ul style="list-style-type: none"> • N'a pas complété activité • N'a pas fait le lien avec le sujet de POC 	<ul style="list-style-type: none"> • Activité en grande partie achevée • Partiellement liée à la thématique POC 	<ul style="list-style-type: none"> • A terminé l'activité, • Liée à la thématique POC 	En plus du point 3 : a appuyé son travail avec les orientations et les politiques pertinentes des Nations unies	En plus de 4 : A démontré des capacités à « penser en dehors de la boîte » pour trouver des éléments plus nombreux que prévus
2 ILP	Rédiger quatre rapports reprenant les informations pertinentes du briefing effectué	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		A rédigé entre 0-2 rapports	<ul style="list-style-type: none"> • La plupart des informations importantes ne figurent pas dans les rapports établis • Impossible de faire la distinction entre information importante et moins importante 	<ul style="list-style-type: none"> • La plupart des informations importantes sont correctement présentées dans trois rapports • A respecté certains des principes de rédaction de la leçon 6 	<ul style="list-style-type: none"> • A inclus toutes les informations importantes dans tous ses rapports • A respecté certains des principes de rédaction de la leçon 6 	A inclus toutes les informations pertinentes et respecté tous les principes de rédaction d'un rapport de la L6

Capstone	Objectif	1	2	3	4	5
3 PDC	Analyser les situations et formuler des recommandations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		N'a pas réalisé la majeure partie de l'activité	N'a pas reconnu que les deux situations nécessitaient des approches différentes	A reconnu que les situations dans les deux villages varient considérablement, ce qui nécessite des approches différentes	En plus du point 3 : a appuyé son travail de manière pertinente en se référant aux orientations et politiques des Nations unies	En plus de 4 : A démontré des capacités à « penser en dehors de la boîte » pour trouver des éléments plus nombreux que prévus
4 RCD ET PDVDH	Identifier les éléments à prendre en compte au niveau individuel, au niveau organisationnel et de l'environnement (dans lequel travaille la PNC) pour réduire le nombre de violations des droits de l'homme à l'avenir.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		N'a pas terminé l'activité	<ul style="list-style-type: none"> • N'a pas démontré la connaissance du niveau individuel, du niveau organisationnel et de l'environnement • Suggestions non susceptibles de réduire les violations définies dans la PDVDH à l'avenir 	A démontré une connaissance précise des aspects pertinents du RCD et de la PDVDH dans cette situation.	En plus du point 3 : a appuyé son travail de manière pertinente en se référant aux orientations et politiques des Nations unies	En plus de 4 : A démontré des capacités à « penser en dehors de la boîte » pour trouver des éléments plus nombreux que prévus

Faites la moyenne des quatre notes :

Enquête sur le niveau de confiance en soi

Additionnez l'ensemble des valeurs entourées suite à vos réponses, puis divisez le résultat par 10 pour obtenir une moyenne. Comparez les moyennes obtenues avant et après le cours.

Niveau de confiance en soi avant la formation Total	/50	Niveau de confiance en soi après la formation Total	/50
Moyenne avant la formation		Moyenne après la formation	

Note : Les enquêtes sur la confiance en soi avant et après le cours se trouvent dans les cahiers d'activités des participants.

Enquête sur le niveau de confiance en soi

Cochez une case (✓) : Avant le cours
Après le cours

Entourez le chiffre qui indique votre niveau de confiance actuel dans l'exécution de chacune des actions suivantes dans un environnement de maintien de la paix :

		Le plus bas			Le plus élevé	
1	Appliquer les principes de la police orientée vers la communauté	1	2	3	4	5
2	Appliquer les principes de la police guidée par le renseignement	1	2	3	4	5
3	Appliquer les principes de protection des civils	1	2	3	4	5
4	Appliquer les principes sur l'usage de la force et des armes à feu	1	2	3	4	5
5	Appliquer des principes en matière d'arrestation et de détention	1	2	3	4	5
6	Appliquer les principes en matière de suivi, de mentorat et de conseil	1	2	3	4	5
7	Appliquer les principes relatifs au renforcement des capacités et au développement	1	2	3	4	5
8	Appliquer les principes de la Charte des Nations unies Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme	1	2	3	4	5
9	Identifier la structure de commandement de la POLNU	1	2	3	4	5
10	Identifier le cadre réglementaire régissant la POLNU et les policiers individuels	1	2	3	4	5

Évaluation des connaissances avant et après la formation (réponses)

MODULES DE FORMATION SPÉCIALISÉE

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES – Version formateur

Il n'y a qu'une seule réponse correcte pour chaque question. Les réponses correctes apparaissent en **gras**. L'évaluation des connaissances est fournie sous forme de document à distribuer aux participants (sans les réponses correctes en gras) dans un document séparé.

1. Leçon 1 : Présentation de la police des Nations unies

La POLNU fonctionne conformément au cadre d'orientation stratégique pour la police dans un contexte international (Strategic Guidance Framework for International Policing - SGF). Le cadre d'orientation stratégique fournit des approches standardisées pour la :

- a. **Sécurité publique, réforme de la police et soutien à la police nationale et aux autres services chargés de l'application des lois**
- b. Formation de l'ensemble du personnel de maintien de la paix
- c. Remboursement du personnel militaire et de police (UPC)
- d. Acquisition d'équipements de police

2. Leçon 5 : La police orientée vers la communauté (POC)

Les quatre éléments de la police orientée vers la communauté sont les suivants :

- 1) Consulter les communautés, 2) Répondre aux communautés, 3) Mobiliser les communautés et :
- a. Développer la résilience des communautés
- b. Obtenir un soutien pour l'ordre public
- c. Prévenir les conflits
- d. **Résoudre les problèmes récurrents**

3. Leçon 6 : La police fondée sur le renseignement (PGR)

Laquelle des affirmations suivantes est vraie ?

- a. **La police guidée par le renseignement est une stratégie policière globale qui fonctionne en tandem avec la police orientée vers la communauté**
- b. La police guidée par le renseignement fait référence à la collecte clandestine d'informations
- c. La police guidée par le renseignement passe toujours avant la police orientée vers la communauté
- d. Les deux concepts de police orientée vers la communauté et de police guidée par le renseignement n'ont pas grand-chose en commun

4. Leçon 9 : Protection des Civils par la POLNU

Lequel des énoncés suivants est correct en ce qui concerne le rôle de la POLNU dans la protection des civils ?

- a. Les UPC sont les plus susceptibles d'être les principaux interlocuteurs de la police du pays hôte
- b. Les PI (IPO) sont les plus susceptibles d'être armés et d'être en première ligne de la protection
- c. Les équipes de police spécialisées se limitent à mener des enquêtes
- d. **Les PI ont recours au renforcement des capacités et au développement pour mettre en place un environnement protecteur**

5. Leçon 5 : Protection des civils par la police des Nations unies

« La sensibilisation de la police du pays hôte aux normes en matière de droits de l'homme est un exemple d'activités des PI ». Dans laquelle des quatre phases opérationnelles de la réponse pour la protection des civils se retrouve cette activité ?

- a. **Prévention**
- b. Anticipation
- c. Réponse
- d. Consolidation

6. Leçon 10 : Usage de la force et des armes à feu

Laquelle des affirmations suivantes est correcte en ce qui concerne l'usage des armes à feu par la POLNU ? Les armes à feu peuvent être utilisées pour :

- a. Protéger les biens
- b. Empêcher l'évasion ou la fuite de toute personne détenue
- c. **Se défendre contre des menaces graves et imminentes**
- d. Disperser une foule

7. Leçon 8 : Suivi, mentorat et conseil

Le processus de suivi, de mentorat et de conseil (SMC/MMA) comprend quatre étapes. Classez ces étapes en inscrivant le numéro correspondant à la séquence des étapes dans la colonne de gauche.

Ordre des étapes	Étapes de SMC
4	Évaluation et ajustement
2	Accord sur les objectifs
1	Identification des besoins
3	Plan d'action et mise en œuvre

8. Leçon 8 : Suivi, mentorat et conseil

Le manuel en matière de SMC contient une liste de contrôle pour le suivi et l'établissement de rapports que la POLNU doit remplir :

- a. Rapport sur l'accord sur le statut de la mission (SOMA)
- b. Rapport sur les activités de renforcement des capacités et de développement**
- c. Rapports aux organisations non gouvernementales et autres parties prenantes
- d. Rapport sur les activités de renseignement en matière de criminalité

9. Leçon 7 : Renforcement des capacités et Développement

Un processus réussi de renforcement des capacités et de développement de la POLNU porte sur trois secteurs ciblés, à savoir :

- a. La police, les services correctionnels et le système judiciaire
- b. L'environnement favorable, le niveau organisationnel et le niveau individuel**
- c. Éducation, ressources humaines et administration
- d. Opérations, renseignement et protection des civils

10. Leçon 7 : Renforcement des capacités et Développement

Le renforcement des capacités et le développement...

- a. Doivent être abordés séparément de la réforme du secteur de la sécurité
- b. Offrent des solutions à court terme pour les communautés
- c. S'appuient sur les renseignements sur la criminalité
- d. Misent sur la durabilité grâce à l'appropriation locale**

11. Leçon 4 : Politique de diligence voulue en matière des droits de l'homme

La politique de diligence voulue des Nations unies en matière de droits de l'homme concernant l'appui des Nations unies aux forces de sécurité non onusiennes (PDVDH/HRDDP) s'applique aux :

- a. Opérations de paix des Nations unies
- b. Missions politiques spéciales des Nations unies
- c. Agences, fonds et programmes des Nations unies
- d. Toutes les réponses ci-dessus**

12. Leçon 4 : Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme

La politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme concernant l'appui des Nations unies aux forces de sécurité non onusiennes exige que la police des Nations unies...:

- a. Apporte tout le soutien nécessaire aux efforts de la police du pays hôte pour protéger les civils contre les menaces imminentes de violence physique
- b. Évalue les risques que les services de police bénéficiant de l'appui de la police des Nations unies commettent de graves violations des droits de l'homme et définit dans ce cas des mesures d'atténuation**
- c. Intervient en cas de violation des droits de l'homme par la police du pays hôte
- d. Forme la police de du pays hôte au droit international des droits de l'homme

13. Leçon 4 : Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme

Quel type d'appui apporté par les Nations unies est exclu de la PDVDH ?

- a. Soutien opérationnel et logistique
- b. Soutien financier
- c. Évacuations médicales**
- d. Opérations conjointes

14. Leçon 2 : Le commandement de la police dans un contexte des NU

Les responsables hiérarchiques de la police des Nations unies ...

- a. Coopèrent étroitement avec les autres composantes
- b. Coopèrent étroitement avec le pays hôte et les acteurs internationaux
- c. Doivent s'adapter à des systèmes de justice pénale complexes et inconnus
- d. Tout ce qui précède**

15. Leçon 2 : Le commandement de la police dans un contexte des NU

Les trois niveaux d'autorité des NU sont...

- a. Tactique, opérationnel et stratégique**
- b. Au niveau du camp (local), au niveau régional, à l'échelle de la mission
- c. Bureau, division, département
- d. Siège régional, siège de la mission, siège des Nations unies de New York

16. Leçon 3 : Introduction à l'administration de la POLNU

La composante police d'une opération de paix des Nations unies s'articule généralement autour de trois piliers :

Opérations

Administration

Renforcement des capacités et développement

17. Leçon 3 : Introduction à l'administration de la POLNU

Qui supervise le pilier administratif de la POLNU ?

- a. Le chef de la composante police (CCP/HoPC)
- b. Le Directeur du personnel de la police**
- c. Le directeur du soutien à la mission (DSM)
- d. Aucune de ces réponses

11) Annexe B : Remerciements

Le SIF (ITS) tient à remercier les personnes suivantes qui ont participé au processus d'élaboration du programme de formation :

Abdul Qudus Choudhary (Bangladesh)	Juan Andres (Espagne)
Ahmed Abdelrahim (CPS)	Luke Cerenasiga (Fidji)
Allan Ogallo Sangoroh (UNAOU)	Majed Hachaichi (SPC)
Ally Saidi Nyawigu (Union africaine)	Mam Bintou (Gambie)
Alptekin Aslantas (Turquie)	Mame Galays (Sénégal)
Amod Gurung (Népal)	Marcus Cornelius (USA)
Andrii Shevarikhin (Ukraine)	Maria De Benito (CPS)
Ann-Kristin Kvilekval (Norvège)	Markus Feilke (Allemagne)
	Martijn van Oudheusden (Pays-Bas)
Antonio Zambrana Herrero (Espagne)	Mohamed Vall Jeuda (Mauritanie) Baba
Aporosa Loganisasi Lutunauga (Fidji)	Nassian Wazed (Bangladesh)
Adamu (Ghana)	Nedal Rashdan (CPS)
Badi Al-Khatib (ONUDC)	Offiong Basse (Nigeria)
Bashundhara Khadga (CPS)	Paolo Banzatti (Italie)
Breart Antoine (France)	Paolo Bonanno (France)
Camilla Jensen (Suède)	Pascal Gaudreau (Canada)
Catherine Rompato (Belgique)	Pauline W Rasila (Fidji)
Dag Dahlen (Norvège)	Philipp Bovensiepen (Allemagne)
Dianne Stevens (États-Unis)	Polina Antoniuk (Ukraine)
Ebenezia Hannah (Namibie)	Rabnawaz Khan (Pakistan)
Federico Patuzzo (Italie)	Raymond Chiteka (Zimbabwe)
Feroz Al Mozahid khan (Bangladesh)	Robert Nerud (Allemagne)
Fontana Barberis David (Italie)	Roberto Antonio Albino Filpo
Glen Crannage (USA)	Salma Sarin (Tunisie)
Giorgio Giaimo (Italie)	Sanou Diouf (Sénégal)
Hu Jianguo (Chine)	Siobhan McDermott (Irlande)
Hussein Hawamdeh (Jordanie)	Suzen Katantamalundu (UNAOU)
Jaime Cuenca Gimenez (SPC)	Tor Tanke Holm (Norvège)
Jan Hessbrügge (HCDH)	Usman Gondal (SPC)
Joel Caburnay (Philippines)	Yue Xin (Chine)
Johannes De Haan (UNOCD)	Zafer Ersin (SPC)
John Moore (Irlande)	